

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Opération AE88 ROURA

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

APROMEOS III

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Champigny Guy-Jean gérant

RCS / SIRET

8 0 0 | 2 7 3 | 8 6 4 | 0 0 0 2 8

Forme juridique

SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a) et b)	Surface plancher : estimation prévisionnelle approximative : 11 225 m ² Emprise au sol bâtiments : estimation prévisionnelle approximative : 8 000 m ² Terrain d'assiette : 6.1 ha
47b)	Surface déforestée : 5 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction de :

- 106 logements dont :
 - 64 logements collectifs ;
 - 36 T2 ;
 - 28 T4 ;
 - 42 logements individuels ;
 - 6 T5 ;
 - 24 T4 ;
 - 12 T3 ;
- un espace vert / détente (jardin, kiosque et plateau "multi-sport") ;
- un Centre de Santé ;
- une Crèche / Garderie.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour but de proposer une offre de logements et d'équipements sur une zone à proximité du bourg de Roura. Le projet permettra d'étoffer et d'étendre les capacités d'accueil du bourg de Roura dans un principe de mixité urbaine, de mixité des fonctions et de proximité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux se déroulera en trois principaux temps :

- les terrassement et réseaux profonds (eaux usées et eaux pluviales),
- la construction des bâtiments,
- les finitions des bâtiments et de la voirie.

Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre s'assureront de la confirmité de la réalisation du projet sur tous ces aspects. Les travaux seront sources de flux de véhicules de chantier et d'approvisionnement en matériel et en fourniture, de nuisances sonores mais rentrant dans les champs réglementaire, etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, les réseaux électriques, telecom, eau potable et fibre seront rétrocédés aux concessionnaires. Les réseaux d'éclairage ainsi que les voiries seront rétrocédés à la commune ou aux riverains. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées seront rétrocédés à la CACL ou aux riverains.

Les retrocessions auront lieu après réception et levée des réserves des travaux de chaque lots.

Les bâtiments et équipements ainsi que les réseaux tertiaires seront gérés par les propriétaires.

En fin de chantier, des plans de récolements des ouvrages seront remis aux différents propriétaires pour leur exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier loi sur l'eau de type déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface plancher :	estimation prévisionnelle provisoire : 11 225 m ²
Emprise au sol bâtiments :	estimation prévisionnelle provisoire: 8 000 m ²
Terrain d'assiette :	6.1 ha
Surface déforestée :	5 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD6 lieu-dit Axionnaz, à Roura

Coordonnées géographiques¹

Long. 52°19'15"O Lat. 4°43'35"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Roura

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Roura est classée en commune littorale. Toutefois, le projet est situé à presque 20 km de la mer.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Roura est une commune du parc naturel régional de Guyane.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe aux abords du site inscrit du bourg de Roura.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Roura est couverte par un PPRI approuvé le 26 janvier 2012. Cependant, seul le secteur de Cacao est couvert par le PPRI. Sur le bourg de Roura, la commune a joint au PLU une étude hydraulique avec une cartographie pour les crues exceptionnelles. La parcelle n'est pas concernée par un aléa ni son aval hydraulique immédiat.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais n'est jamais parfait.. Dans tout les cas, il est nécessaire de réaliser des purges et ces matériaux doivent être évacués.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais n'est jamais parfait. Dans tout les cas, il est nécessaire d'apporter des matériaux pour réaliser certaines couches de la structure, des tranchées, de la chaussée, etc.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la deforestation d'une surface maximale de 5 ha. Cependant, la zone basse est régulièrement défrichée du fait de la présence de la ligne électrique et la parcelle est entourée de route ou projet sur trois pourtours.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre de l'imperméabilisation et donc des ruissellements supplémentaires. Un dossier loi sur l'eau sera réalisé à la suite du cas par cas pour répondre à cette problématique.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est partiellement concerné par la zone N du PLU de Roura. Cette zone correspond aux secteurs naturels à protéger. Il n'est prévu aucun aménagement dans cette zone.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux le projet peut être source de gîtes larvaires. Afin de veiller à ce que cela n'arrive pas, les entreprises devront répondre à un cahier des charges précis et seront suivis tous le long des travaux par le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre. En phase exploitation, le projet pourra être source de gîtes larvaires si les occupants ne respecte pas les gestes anti propagation. Dans le cas où l'épidémie COVID serait toujours d'actualité durant la phase chantier, des mesures seront prises dès l'appel d'offres pour concilier travaux et gestes barrières.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre dans sa phase travaux et dans sa phase d'exploitation des trafics routiers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet peut être source de nuisances sonores mais les entreprises doivent respecter les législations en vigueur sur le sujet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des phases de compactage sont nécessaires à la bonne mise en oeuvre des matériaux. Le compactage est source de vibration mais sur une aire restreinte autour de l'engin de compactage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Afin de respecter la réglementation, notamment PMR, un éclairage urbain sera mis en oeuvre dans l'opération, notamment le long des cheminements piétons et parkings. Les seuils de luminosité en fonction des heures de la nuit seront respectés.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet en phase travaux et en phase exploitation sont émettrices de rejets de l'air. Les seuils réglementaire seront respectés et en phase exploitation, cela sera similaire à un quartier urbain classique.</p> <p>Toutefois pour limiter ces rejets en phase exploitation, le projet prévoit des limitations de vitesse ainsi que l'aménagement des voies piétonnes le long des axes principaux. Les aménagements piétons seront PMR.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est source d'effluents d'eaux usées. L'ensemble des eaux usées seront collectées par un réseau unitaire collectif raccordé sur le réseau public faisant l'objet avant la réception de contrôles vidéos et de tests d'étanchéité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des déchets non dangereux liés aux travaux et à l'exploitation.</p> <p>En phase travaux, les cahiers des charges des entreprises prévoieront la mise en oeuvre de bennes à ordures et le tri des déchets.</p> <p>En phase exploitation, les bâtiments seront pourvus de locaux poubelles et un ramassage régulier des déchets sera effectués au même rythme que les autres quartiers de la commune.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les aménagements de la parcelle engendreront une augmentation de l'imperméabilisation et donc des ruissellements. Le projet limite les espaces imperméabilisés mais génère tout de même un ruissellement plus important. Pour compenser cette augmentation du ruissellement un bassin de rétention sera mis en place. Au vue de la topographie, il devrait être situé le long de la RD6.

Le volume du bassin sera dimensionné pour une période de retour au minimum décennale. Le dossier loi sur l'eau, qui sera déposé à la suite de la réponse à ce cerfa, traitera plus précisément de ce volet.

Aprimeos s'engage à mettre en oeuvre toute mesure d'ERC en concertation avec la DGTM.

En phase travaux, les entreprises seront soumises à un cahier des charges précis visant à réduire au maximum les impacts : bruit, flux de véhicules, poussière, etc. Un contrôle en cours d'exécution sera assuré.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale. En effet, la parcelle se situe sur une zone à urbaniser, en bordure d'axe routier. Elle est bordée par une route départementale au Sud, un chemin d'accès à l'Ouest et un réservoir AEP au Nord.

Des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation seront mises en oeuvre, en concertations avec la DGTM et décrit sur le volet hydraulique dans le dossier loi sur l'eau.

Le projet est à proximité immédiate du bourg de Roura, et donc des commerces et équipements publics. Le projet permettra d'étoffer et d'augmenter le nombre de logements sur le bourg de Roura et proposer de nouveau service de proximité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Gap

le, 09-11-20

Signature


SCIV APROMEOS III
Le Lamartine - Bât. B
13 Boulevard Charles de Gaulle
05000 GAP
Tél: 04 92 24 20 84
SIRET N° 800 273 884 00028 - APE 4110D

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus